

un avenir incertain ?

Enfants et conflit armé en République centrafricaine

Mai 2011



Afin d'informer les décideurs à un moment crucial après la réélection en janvier 2011 du Président François Bozizé à la tête de la République centrafricaine (RCA), les ONG Watchlist on Children and Armed Conflict (Watchlist) et IDMC (Observatoire des situations de déplacement interne) ont mutualisé leurs forces pour effectuer une mission de terrain de quatre semaines en RCA afin de faire des recherches et de rédiger un rapport sur la situation des enfants touchés par le conflit armé. Nous avons trouvé des preuves montrant qu'au moins quatre des six abus graves faisant l'objet d'une surveillance dans le cadre de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité des Nations Unies sont toujours commis contre des enfants en RCA : l'enlèvement d'enfants, le recrutement ou l'emploi d'enfants soldats, les attaques contre des écoles et le refus d'autoriser l'accès des organisations humanitaires aux enfants.

La RCA est située au cœur d'une des régions les plus instables du monde, avec des frontières communes avec le Tchad, la République démocratique du Congo (RDC) et le Soudan. La RCA possède également certains des pires indicateurs humanitaires dans le monde et se classe au quatrième rang des crises humanitaires les plus mal dotées en fonds et les plus ignorées dans le monde. En outre, la population centrafricaine souffre d'un gouvernement faible, peu soutenu par la communauté internationale et incapable de la protéger contre la violence et de satisfaire ses besoins urgents en matière de nutrition, d'eau et assainissement, de soins de santé et d'éducation.

En RCA, les enfants sont confrontés à des abus et des violations graves de leurs droits humains. De nombreux groupes armés sévissent dans l'ensemble du pays, terrorisant les communautés et enlevant les enfants. Trois groupes en particulier sont responsables de crimes atroces à l'égard des enfants et commettent encore quatre des six abus graves contre des enfants centrafricains.

L'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui terrorise les communautés et enlève des enfants au nord de l'Ouganda depuis des années, a plus récemment été repoussée dans des zones reculées des pays voisins, notamment la RCA, où elle a attaqué des villages et enlevé des enfants. La Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) est le seul groupe armé qui combat encore le gouvernement.

Ce dernier recruterait ou emploierait des enfants soldats et attaquerait des écoles dans le nord-est. Des groupes d'autodéfense, créés par les communautés pour se protéger contre les attaques, recrutent des enfants dès l'âge de 12 ans et les utilisent pour combattre.

WATCH LIST ON CHILDREN AND ARMED CONFLICT

IDMC internal displacement monitoring centre





Pour ne rien arranger, les systèmes de surveillance des violations et de protection et d'assistance des enfants en RCA sont quasiment inexistantes. Par exemple, le mécanisme de suivi et de communication de l'information (MRM) des Nations Unies, créé par la résolution 1612 du Conseil de sécurité des Nations Unies pour répondre aux six abus graves commis contre des enfants, est pratiquement en sommeil depuis sa mise en place en RCA en 2008. En RCA, ce mécanisme n'a bénéficié que d'un soutien opérationnel minimal de la part de la communauté internationale. Des financements insuffisants et un manque de sensibilisation et de connaissance de ce mécanisme par les agences de l'ONU ont encore aggravé la situation. En outre, peu d'organisations non gouvernementales (ONG) avec un mandat de protection travaillant en RCA se concentrent sur les questions relatives aux enfants ou offrent une aide spécialisée comme des soins psychosociaux. Par conséquent, les violations perpétrées contre les enfants en RCA sont insuffisamment signalées.

Il existe d'autres mécanismes onusiens en RCA susceptibles d'aider à protéger les enfants forcés de rejoindre des groupes armés. La Commission de consolidation de la paix (CCP) soutient les pays émergeant des conflits, comme la RCA, dont les gouvernements ont demandé l'assistance de la communauté

internationale. En RCA, la CCP travaille dans de nombreux domaines, comme la réforme du secteur de la sécurité qui comprend la démobilisation, le désarmement et la réintégration (DDR) des enfants soldats. Bien qu'elle ait réussi à mobiliser des fonds pour la RCA, elle n'a pas donné la priorité aux programmes de réintégration dans l'allocation des financements.

En RCA, le Groupe sectoriel sur la protection, dans le cadre de l'approche de responsabilité sectorielle de l'ONU visant à renforcer les partenariats et à assurer une prévisibilité et une responsabilisation plus importantes, a récemment réactivé le sous-groupe sectoriel sur la protection de l'enfant piloté par l'UNICEF et le HCR et a créé le sous-groupe sectoriel sur la violence liée au genre, sous le pilotage de l'UNICEF et du FNUAP. Son succès en matière de protection des enfants touchés par les conflits armés reposera sur sa capacité à mettre en place des systèmes complémentaires pour recueillir des données au sein des sous-groupes sectoriels pertinents et sa capacité à partager ces informations avec le mécanisme de suivi et de communication de l'information.

La signature d'un plan d'action, un accord entre un groupe armé et les Nations Unies indiquant un engagement à mettre un terme au recrutement ou à l'emploi d'enfants soldats et soulignant des étapes

concrètes et fixées dans le temps pour leur libération, constituerait une étape importante vers l'amélioration de la protection des enfants dans le conflit armé en RCA. Aucun des groupes armés en RCA n'a cependant signé de plan d'action.

1. Conclusions :

Enlèvement d'enfants : L'Armée de résistance du Seigneur (LRA)

Lorsqu'ils sont retenus en captivité par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), les garçons enlevés à Obo, dans le sud-est de la RCA, sont entraînés à l'emploi des armes avec lesquelles ils sont forcés de commettre des atrocités comme le pillage et l'incendie de villages, l'assassinat de villageois et l'enlèvement d'autres enfants. Des filles centrafricaines sont forcées de faire des travaux domestiques comme faire la cuisine, nettoyer et aller chercher l'eau, et sont données comme esclaves sexuelles aux commandants de la LRA. Les enfants qui parviennent à s'échapper rencontrent de grandes difficultés pour rentrer chez eux – un voyage qui dure dans certains cas presque aussi longtemps que le temps passé en captivité, soit jusqu'à dix mois. Ils bénéficient rarement des soins psychosociaux dont ils ont tant besoin ou de l'assistance adéquate pour se guérir de ces expériences traumatisantes.

Ce document est un résumé du rapport de Watchlist/IDMC « Un avenir incertain? Enfants et conflit armé en République centrafricaine ». Le rapport complet contient des informations de première main, recueillies lors d'une mission de terrain en RCA qui a eu lieu du 8 janvier au 6 février 2011, ainsi que des informations de sources secondaires. L'analyse a été effectuée par une équipe pluridisciplinaire ayant une expertise et/ou une expérience sur les sujets abordés. La liste des sources d'information de ce résumé et du rapport complet est fournie à la fin du rapport et classée par ordre alphabétique. Certaines sources sont confidentielles et ne sont pas indiquées pour protéger la sécurité des personnes. Les personnes figurant sur les photos ne sont pas nécessairement des victimes ou des rescapées de violations des droits de l'homme ou d'autres abus.



Recrutement ou emploi d'enfants soldats : la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP)

Bien que des rapports indiquent que la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) continue de recruter des enfants, l'absence d'accès des organisations humanitaires aux régions situées au nord-est près de Ndélé, sous le contrôle de la CPJP, a rendu impossible pour la communauté humanitaire de recueillir des informations sur le nombre d'enfants susceptibles d'avoir été recrutés par la CPJP, le nombre de filles parmi eux, le nombre de victimes de violence sexuelle et la volonté de la CPJP de libérer des enfants parmi ses rangs.

Groupes d'autodéfense

Les communautés à Bocaranga et Obo, dans le nord-ouest et le sud-est du pays, ont formé des groupes d'autodéfense. Les enfants recrutés par ces groupes peuvent se retrouver en première ligne des combats lorsque, dans le cadre de leur rôle au sein des groupes, ils effectuent des patrouilles de nuit avec leurs parents. Obligés de travailler de nuit pour défendre leurs communautés et, par conséquent, incapables de fréquenter l'école pendant la journée, ces enfants manquent d'importantes étapes de leur développement et leur bien-être à long terme est compromis.

Programmes de réintégration durable : Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD)

Si les programmes de désarmement et de démobilisation dans les villes de Paoua et de Bocaranga, au nord-ouest, ont facilité la libération de 535 enfants retenus par l'Armée populaire pour la restauration de

la démocratie (APRD) – le plus important groupe armé en RCA – des programmes de réintégration durable, insuffisants à l'heure actuelle, devraient être développés pour empêcher que les enfants libérés ne retournent vers la violence et pour leur permettre de contribuer au futur développement économique de la région.

Attaques contre des écoles

En RCA, les groupes armés ont pillé, brûlé et détruit des écoles en attaquant des villages et ont occupé des écoles à des fins militaires, détruisant encore davantage un système d'éducation déjà fragile. Des enseignants ont été menacés ou attaqués et des écoles ont été fermées en raison de l'insécurité et du manque d'enseignants.

Refus d'autoriser l'accès des organisations humanitaires aux enfants

Il existe peu d'aide humanitaire disponible en RCA, en particulier dans les zones de conflit, où les enfants en ont le plus besoin. La CPJP, qui est le seul groupe armé qui doit encore signer un accord de cessez-le-feu ou adhérer à l'Accord global de paix de 2008, a rendu l'accès impossible à certaines zones près de Ndélé dans le nord-est du pays. Le gouvernement centrafricain a imposé des restrictions militaires pour contrer l'insécurité qui ont encore davantage entravé l'accès des organisations humanitaires aux zones contrôlées par la CPJP. L'activité de la LRA restreint l'accès dans le sud-est du pays, où l'ONU demande à ses agences d'utiliser des escortes armées. Du fait de ces mesures, les besoins urgents de protection et d'assistance de certains enfants n'ont pas encore été satisfaits.

a propos de Watchlist

Watchlist on Children and Armed Conflict (Watchlist) s'efforce de mettre un terme aux violations commises contre les enfants dans les conflits armés et de garantir leurs droits. En tant que réseau mondial, Watchlist crée des partenariats entre les organisations non gouvernementales locales, nationales et internationales, renforçant leurs capacités et leurs forces mutuelles. En travaillant ensemble, nous recueillons et diffusons stratégiquement des informations sur les violations commises contre les enfants dans les conflits dans l'objectif d'influencer les décideurs clés pour qu'ils élaborent et mettent en œuvre des programmes et des politiques qui protègent réellement les enfants.

Pour plus d'informations sur Watchlist ou sur des rapports spécifiques, contacter :
watchlist@watchlist.org /
www.watchlist.org



Hâte de connaître un avenir incertain

La réélection du Président Bozizé pourrait aider la RCA à effectuer une transition vers une situation post-conflit et favoriser progressivement le développement socio-économique si ce dernier et son gouvernement sont capables de consolider le processus de paix et de marquer une véritable fin au conflit armé en RCA. Plus important encore, cette phase post-électorale offre une

opportunité unique aux enfants de RCA, qui ont presque tout perdu dans le conflit, de reconquérir leur avenir. La communauté internationale doit cependant réagir maintenant et engager les ressources financières et humaines nécessaires pour aider les enfants touchés par le conflit armé en RCA. Ces ressources sont nécessaires pour améliorer le suivi et la communication des informations concernant les abus commis contre des enfants et pour apporter la protection et l'assistance nécessaires en réponse.

2. Recommandations :

A la suite de ces conclusions, Watchlist et IDMC suggèrent les recommandations suivantes :

Gouvernement de RCA

- Renforcer les capacités des forces armées centrafricaines (FACA) en augmentant les effectifs des troupes et en équipant et déployant des troupes formées aux droits de l'homme dans des zones de déplacement où les communautés ont été obligées de créer des groupes d'autodéfense à cause de l'absence ou de l'insuffisance des capacités des forces de sécurité de l'Etat.
- Cesser d'apporter un soutien gouvernemental aux groupes communautaires d'autodéfense qui exercent des fonctions de sécurité attribuées légalement à l'armée. Veiller à ce que ces groupes libèrent les enfants qu'elles ont recrutés et signent et mettent en œuvre des plans d'action avec l'ONU pour mettre un terme à tout recrutement et à tout emploi d'enfants soldats.
- Négocier un accord de cessez-le-feu avec la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) afin de rétablir un accès humanitaire inconditionnel aux communautés déplacées vivant dans les zones à l'extérieur de Ndélé actuellement sous le contrôle de la CPJP.
- Veiller à ce que les groupes armés qui sont désormais ralliés au gouvernement dans le cadre de l'Accord global de paix de 2008 n'utilisent pas les bâtiments ou les biens scolaires comme des bases d'opérations militaires.





Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP)

- Négocier un accord de cessez-le-feu avec le gouvernement afin de rétablir un accès humanitaire inconditionnel aux communautés déplacées vivant dans les zones à l'extérieur de Ndélé actuellement sous le contrôle de la CPJP.
- Libérer tous les enfants âgés de moins de 18 ans servant actuellement dans les rangs de la CPJP et stopper tout autre recrutement et emploi d'enfants conformément aux obligations internationales.
- Négocier, signer et mettre immédiatement en œuvre un plan d'action avec l'ONU pour mettre un terme à tout recrutement et emploi d'enfants soldats et aux autres violations à l'encontre des enfants.
- Cesser toutes les attaques contre les écoles, les élèves, les enseignants et d'autres membres du personnel de l'éducation.

Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD)

- Cesser d'utiliser les bâtiments ou les biens scolaires comme des bases d'opérations militaires.
- Négocier, signer et mettre immédiatement en œuvre un plan d'action avec l'ONU pour empêcher tout nouveau recrutement et emploi d'enfants soldats.

Groupe de travail du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les enfants et les conflits armés

- Renforcer la dimension protection de l'enfance du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix

en République centrafricaine (BINUCA) en le dotant des ressources financières et humaines nécessaires pour effectuer des missions de terrain dans le cadre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information et réaliser des formations techniques dans ce cadre afin de renforcer les capacités des ONG nationales et internationales de surveiller et de signaler les six abus graves commis contre des enfants pendant un conflit armé.

- Compte tenu des abus répétés et continus commis contre des enfants par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) en violation des normes internationales, imposer des mesures ciblées contre la LRA conformément aux résolutions 1539, 1612 et 1882 du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- Encourager le gouvernement à négocier un accord de cessez-le-feu avec la CPJP afin de rétablir un accès humanitaire inconditionnel aux communautés déplacées vivant dans les zones à l'extérieur de Ndélé actuellement sous le contrôle de la CPJP.
- Encourager le gouvernement à cesser tout soutien aux groupes communautaires d'autodéfense exerçant des fonctions légalement attribuées à l'armée. Veiller à ce que ces groupes libèrent les enfants qu'elles ont recrutés et signent et mettent en œuvre des plans d'action avec les Nations Unies pour mettre un terme à tout recrutement et emploi d'enfants soldats.
- Recommander vivement à tous les groupes et forcés armés de cesser d'utiliser les bâtiments ou les biens scolaires comme des bases d'opérations militaires.

a propos de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

L'Observatoire des situations de déplacement interne (Internal Displacement Monitoring Centre, IDMC) a été créé par le Conseil norvégien pour les réfugiés en 1998, à la demande des Nations Unies, afin d'élaborer une base de données mondiale sur le déplacement interne. Plus de dix ans après, l'IDMC demeure la principale source d'informations et d'analyses sur les déplacements internes provoqués par les conflits et la violence dans le monde. Les principales activités de l'IDMC comprennent le suivi et l'élaboration de rapports sur les déplacements internes provoqués par les conflits, la violence généralisée et les violations des droits de l'homme, la formation et le renforcement des capacités en matière de protection des personnes déplacées et la contribution au développement de normes et de directives sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées.

Pour plus d'informations, consulter le site www.internal-displacement.org



Secrétaire général des Nations Unies

- Compte tenu de la libération d'enfants des rangs de l'APRD et des tentatives de l'APRD de conclure un plan d'action avec les Nations Unies, demander à l'Equipe pays de l'ONU de renouveler ses efforts pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action avec l'APRD visant à prévenir d'autres recrutements et emplois d'enfants, afin de rayer l'APRD de la liste des rapports annuels du Secrétaire général des Nations Unies sur les enfants et les conflits armés.
- Recommander vivement à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine de veiller à l'efficacité et à la continuité du mécanisme de surveillance et de communication de

l'information en RCA en demandant aux agences de l'ONU membres de la Task Force de ce mécanisme de consacrer des ressources importantes en temps et en personnel au groupe technique de ce mécanisme, notamment en y affectant des employés ayant une autorité de décision et présentes en RCA dans le cadre de contrats à long terme.

Equipe pays de l'ONU en RCA

- Mener des négociations avec la CPJP pour garantir un accès humanitaire inconditionnel aux communautés déplacées vivant dans les zones à l'extérieur de Ndélé actuellement sous le contrôle de la CPJP.
- Plaider avec force pour une présence renforcée des Nations Unies à Ndélé en déployant du personnel de l'UNICEF et du HCR pour surveiller et faire rapport sur le recrutement d'enfants par la CPJP et pour améliorer la protection des enfants touchés par le conflit armé ainsi que des communautés déplacées dans la zone.
- Plaider avec force pour l'installation de personnel des Nations Unies à Obo, en particulier de l'UNICEF, pour surveiller et faire rapport sur les enlèvements d'enfants par la LRA et pour améliorer la protection et l'assistance des enfants rentrés de captivité.
- Travailler avec les Equipes pays de l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans la région pour mettre en place une logistique

régionale efficace en matière d'accueil et de recherches familiales pour les enfants enlevés par la LRA qui ne sont plus en captivité, en particulier pour raccourcir l'itinéraire, la distance et le temps nécessaire pour ramener les enfants centrafricains chez eux.

- Travailler avec la Task Force du mécanisme de surveillance et de communication de l'information en RCA pour élaborer et mettre en œuvre : (1) des plans d'action visant à empêcher d'autres recrutements et emplois d'enfants par les groupes armés ayant déjà libéré tous les enfants de leurs rangs, comme l'APRD ; (2) des plans d'actions visant à libérer les enfants des groupes armés qui doivent encore libérer des enfants, comme la CPJP et les groupes d'autodéfense.

Task Force du mécanisme de surveillance et de communication de l'information en RCA

- Soutenir l'Equipe pays de l'ONU pour négocier : (1) des plans d'action visant à empêcher d'autres recrutements et emplois d'enfants par les groupes armés ayant déjà libéré tous les enfants de leurs rangs, comme l'APRD ; (2) des plans d'action visant à libérer les enfants des groupes armés qui doivent encore libérer des enfants, comme la CPJP et les groupes d'autodéfense.
- Assurer la participation des ONG nationales et internationales à la Task Force du mécanisme de surveillance et de communication de l'information en répondant à leurs préoccupations concernant la confidentialité et la sécurité du partage des informations sensibles et en leur offrant des formations techniques pour renforcer leurs capacités



de surveillance et de communication de l'information concernant les six abus graves commis contre les enfants pendant les conflits armés.

- Décentraliser le processus de vérification des informations collectées via le mécanisme de surveillance et de communication de l'information en rendant les agences de l'ONU basées sur le terrain responsables de la vérification des informations relevant de leurs zones géographiques d'opération respectives.
- Mettre en place un système sécurisé de partage des informations avec les groupes sectoriels sur la protection et l'éducation, et les sous-groupes sectoriels sur la violence liée au genre et la protection des enfants, à la fois dans la capitale Bangui et sur le terrain, afin de s'assurer que toute information relative aux résolutions 1612 et 1882 du Conseil de sécurité des Nations Unies collectée ou partagée avec les groupes de travail sectoriels est également partagée avec la Task Force du mécanisme de surveillance et de communication de l'information.
- Mettre au point des formations techniques conçues spécifiquement pour les ONG travaillant dans le domaine de l'éducation afin de renforcer leurs capacités de surveiller et de communiquer des informations sur les attaques contre les écoles en RCA.
- Travailler avec l'UNICEF pour mettre au point des formations sur le mécanisme de surveillance et de communication de l'information et les six abus graves commis contre les enfants par les forces et les groupes armés pour les informer de ce mécanisme et les sensibiliser au

fait que les agences de l'ONU et les ONG effectueront une mission de surveillance et de communication d'informations sur les questions liées aux résolutions 1612 et 1882 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA)

- Veiller à ce que la dimension protection de l'enfance de la BINUCA soit dotée des ressources financières et humaines nécessaires pour réaliser des missions de terrain dans le cadre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information et réaliser des formations techniques dans ce cadre pour renforcer les capacités des ONG nationales et internationales en matière de surveillance et de communication de l'information concernant les six abus graves commis contre les enfants pendant les conflits armés.

UNICEF

- Engager les ressources financières et humaines nécessaires, y compris des employés clés dans le cadre de contrats à long terme, pour codiriger de manière adéquate la Task Force du mécanisme de surveillance et de communication de l'information en RCA.
- Travailler avec le groupe sectoriel sur la protection pour veiller à ce que les plans d'action du sous-groupe sectoriel sur la protection des enfants récemment réactivé soient totalement financés et appliqués, que ce dernier puisse avoir accès au Processus d'appel global (CAP) pour obtenir des financements pour le mécanisme de surveillance

et de communication de l'information, et que les préoccupations en matière de protection des enfants soient intégrées de manière transversale à tous les groupes sectoriels activés en RCA.

- Plaider avec force pour l'instauration d'une présence de l'UNICEF à Ndélé pour améliorer la protection des enfants touchés par les conflits armés.
- Plaider avec force pour l'instauration d'une présence de l'UNICEF à Obo pour améliorer la protection des enfants enlevés par la LRA qui ne sont plus retenus en captivité.

Groupe sectoriel sur la protection en RCA

- Organiser des pourparlers avec la Force de défense populaire de l'Ouganda (UPDF), qui combat la LRA dans le sud-est de la RCA et recrute d'anciens combattants de la LRA dans ses forces, afin d'aborder la question de la réactivation du traumatisme des victimes de la LRA à Obo, où l'UPDF a une base militaire. Les enfants ayant été enlevés par la LRA et ayant réussi à s'échapper sont contraints d'interagir quotidiennement à Obo avec d'anciens combattants de la LRA. Les discussions devraient envisager des solutions à impact rapide comme empêcher les anciens combattants de la LRA de quitter la base de l'UPDF à Obo, hormis dans le cadre d'équipes de recherches envoyées dans la forêt pour poursuivre la LRA, et veiller à ce que leurs contacts avec la population locale à Obo soient réduits au minimum. Les discussions devraient aussi envisager les questions à plus long terme d'impunité et de responsabilité à titre individuel.

Commission des Nations Unies de consolidation de la paix

- A la lumière des efforts fournis par la Commission pour reconstruire les communautés touchées par le conflit et pour prévenir un retour à la violence, comme souligné dans le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en RCA élaboré par la Commission, financer des programmes de réintégration durable pour les enfants démobilisés des rangs de l'APRD à Paoua et Bocaranga, ainsi que des programmes psychosociaux dont le besoin est urgent pour les enfants enlevés par la LRA qui ne sont plus en captivité dans le sud-est de la RCA, notamment des filles ayant subi des viols et d'autres violences sexuelles.
- A la lumière de la promotion de la bonne gouvernance, de l'état de droit et de la réforme du secteur de la sécurité par la Commission, comme souligné dans le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en RCA élaboré par la Commission, financer la mise en œuvre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information en RCA afin d'assurer que les capacités des ONG en matière de surveillance et de communication des informations concernant les violations des droits des enfants conformément aux résolutions 1612 et 1882 du Conseil de sécurité des Nations Unies sont suffisamment renforcées.

Bureau pour l'Assistance en cas de Catastrophe à l'Étranger (US Office of Foreign Disaster Assistance, OFDA)

- Suite à la déclaration de catastrophe faite par l'Ambassade des États-Unis dans la capitale Bangui le 27 janvier 2011 concernant les déplacements provoqués par la LRA, débloquer des fonds USAID/OFDA pour des programmes psychosociaux dont le besoin est urgent en faveur des enfants dans le sud-est de la RCA enlevés par la LRA qui ne sont plus en captivité, notamment des filles ayant subi des viols et d'autres violences sexuelles. Des fonds devraient également être débloqués pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et les services de santé en faveur des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) dans les zones du sud-est de la RCA touchées par la LRA.

Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO)

- Évaluer les besoins humanitaires dans les zones du sud-est de la RCA touchées par la LRA et réévaluer les programmes existants en conséquence afin de renforcer la réponse humanitaire en faveur des enfants touchés par le conflit armé.
- Financer des programmes psychosociaux dont le besoin est urgent dans le sud-est de la RCA pour les enfants enlevés par la LRA qui ne sont plus en captivité, notamment des filles ayant subi des viols et d'autres violences sexuelles.
- Évaluer les besoins humanitaires dans les districts près de Paoua et de Bocaranga dans l'intérêt de financer des programmes utiles de réintégration



pour les enfants démobilisés et d'assistance aux communautés déplacées d'où ils proviennent.

Pays donateurs

- Assurer des financements flexibles et durables pour (1) le processus lié au mécanisme de surveillance et de communication de l'information en RCA afin de veiller à ce que les capacités des ONG en matière de surveillance et de communication d'informations concernant les violations des droits des enfants conformément aux résolutions 1612 et 1882 du Conseil de sécurité des Nations Unies soient suffisamment renforcées ; (2) des programmes de réintégration durable pour les enfants démobilisés des rangs de l'APRD à Paoua et Bocaranga ; (3) des programmes de prévention pour les enfants exposés au recrutement à Ndélé ; (4) des programmes psychosociaux dans le sud-est de la RCA pour les enfants enlevés par la LRA qui ne sont plus en captivité, notamment des filles ayant subi des viols et d'autres violences sexuelles.